

LE PROJET CENTRE BOURG DE SAINTE ANNE D'AURAY :

Notre opposition est formelle !

Nous nous opposons **fermement** au projet de la municipalité
qui ferme à jamais la possibilité de donner à la commune
un vrai centre bourg.

Erwan THOMAS et Yvan JOUNOT

Minorite.saintannoise@gmail.com

Afin de bien visualiser la superficie de la zone concernée, ci-après une photo aérienne :



Le projet de la mairie sur ce point

- Augmenter la population.
- Valider un lotissement :
 - o 36 logements de type appartement à caractère social
 - o 14 logements de type habitation
- Permettre un cheminement des piétons et cycles (comme dans tous lotissements nous direz-vous.)

Cette volonté anticipe- t- elle :

- Les infrastructures scolaires suffisent-elles ?
 - o école combien d'enfant par classe au public ?
 - o Classe surchargée dans école primaire Sainte Anne – Saint Joachim
 - o Cantine bruit : Il semblerait qu'une volonté de donner à copier des mots aux enfants en cas de trop de bruit
 - o Les places de parking vont-elles suffir devant les écoles ou faudra t il accepter le stationnement sur les trottoirs ?
 - o Salle de sport : certaines classes n'ont pas accès : entente avec collège pour aller dans salle ping-pong.
 - o en multi-accueil les places vont-elles augmenter ? Si l'on augmente la population, ne serait-il pas normal de prévoir une augmentation de service ?
 - o ...

NON ! Notre commune mérite mieux ? Est-ce la logique d'interdire un vrai centre bourg pour notre commune ? Assurément pas la nôtre.

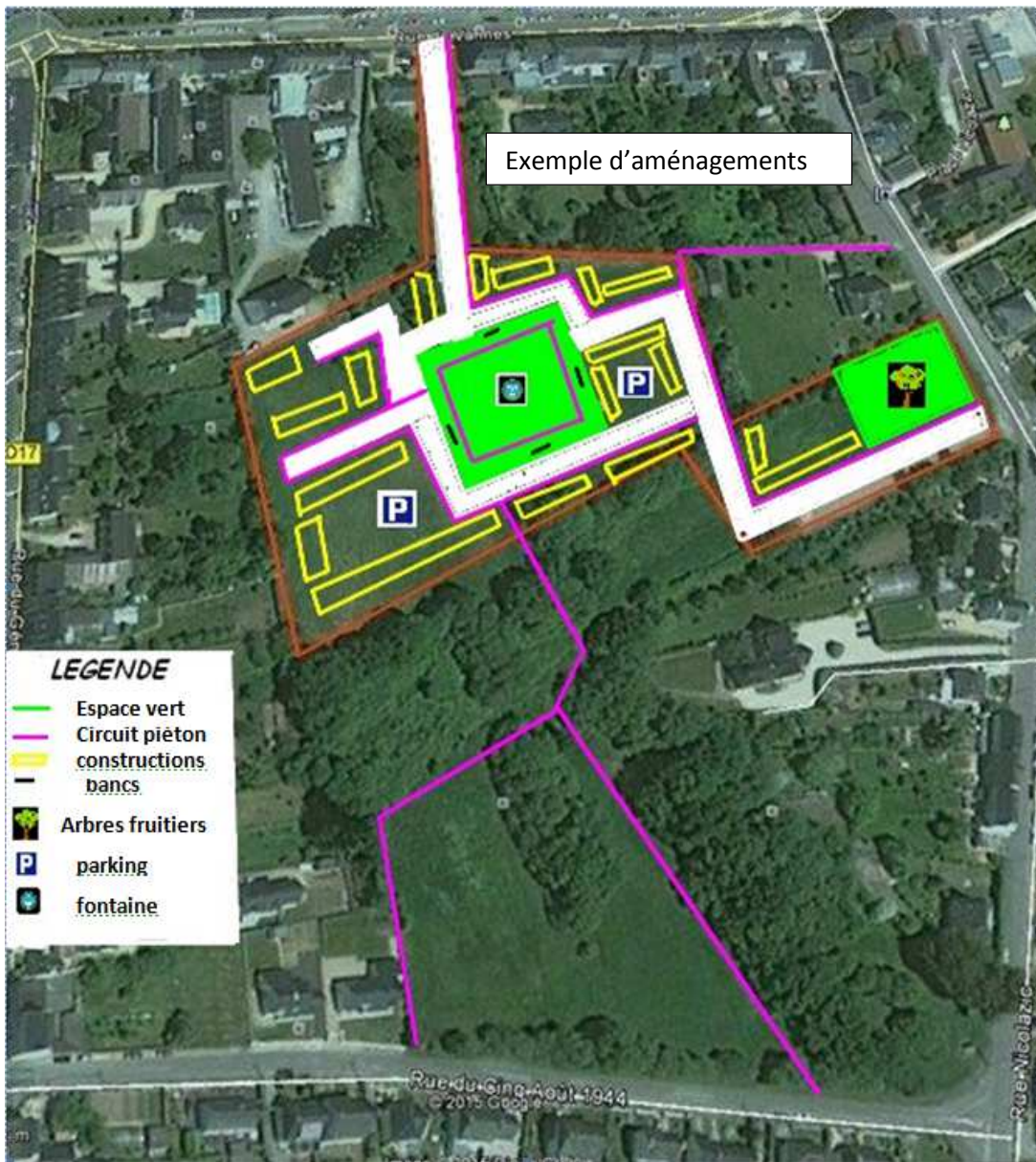
Il n'échappera à personne que nos plans, sans être réalisés selon les règles de l'art architectural, n'ont pour objectif que de démontrer et persuader les décideurs que la commune mérite mieux qu'un simple lotissement. Nous, élus à part entière de cette commune, souhaitons mettre en exergue une autre vision avec le temps bénévole et les compétences que sont les nôtres. Nous nous interdisons le mutisme pour préférer nous afficher clairement et sans réticence au projet de la majorité actuelle. Nous savons que d'autres rejoignent notre logique et espérons qu'ils auront la force de s'affirmer pour faire ensemble le Sainte-Anne d'Auray de demain.



Notre logique s'inscrit dans la création d'un vrai centre bourg pour revitaliser la commune. Les centres-bourgs ne doivent pas simplement attirer, ils doivent aussi lier, pérenniser des attachements, fidéliser ou fixer les habitants. Le centre-bourg doit se positionner au centre d'un espace géographique qui s'organise autour de lui avec une signalétique précise et exhaustive pour permettre une attractivité et une sensation de bien-être.

Située au milieu des éléments symboliques d'une commune (église, écoles, mairie, future médiathèque...) cet endroit stratégique mériterait une réflexion systémique en tenant compte des données scientifiques, sociologiques, anthropologiques, culturelles, économiques, sociétales.... A cela, le maire répond par à un lotissement qui va enfermer à jamais notre commune dans un bourg à voiries perpendiculaires.

La création d'une place (d'un vide) pour permettre potentiellement, certaines formes de rassemblements ponctuels, des rencontres, des échanges pour le vivre ensemble et ainsi créer un rythme en faisant en sorte que les flux convergent et que l'organisation retienne le passant. La place du jeu et donc de l'enfant dans l'espace public, la considération des adolescents (borne WIFI...), le confort des familles des personnes âgées (bancs, ombre...)...tant de choses obligatoires non prises en compte par la municipalité. La surface totale permettrait pourtant d'offrir des perspectives, de se projeter vers un paysage pour ne pas ressentir une sensation d'enfermement du centre bourg, délétère au plaisir d'y être. Considérer l'importance des parkings pour permettre à tous de venir profiter des commerces et des services sans appréhension de ne pas trouver de places et se voir forcer de stationner sur des trottoirs ouverts aux piétons. Enfin, l'aménagement devrait aussi rechercher le confort de l'héliotropisme (prise en compte du soleil, de sa lumière et de sa chaleur) pour participer à l'habitabilité des lieux.



Les détracteurs prétexteront les zones humides, ...etc mais dans un projet d'aménagement centre bourg légitime les mesures compensatoires existent. Une audience auprès du préfet permettrait de justifier :

- du besoin,
- de la nécessité d'un tel aménagement
- des mesures compensatoires étudiées

pour inciter à considérer et accepter un tel projet.

Quand bien même et pour tempérer les arguments des détracteurs, en prenant en compte ces freins (zones humides, propriété privée...) et en ne prenant que l'état actuel de la zone, il serait tout à fait envisageable d'aménager un centre bourg, à l'image de ce plan.

Une fois de plus nous considérons les déterminants indispensables expliqués dans différentes publications accessible sur le net. Nous souhaiterions que le maire de notre commune affiche publiquement les bases documentaires sur lesquels ils se sont appuyés pour décider un tel projet.

Une fois de plus et encore, c'est bien une vision globale de ce qu'il serait possible de faire que nous voulons montrer.

Sans lieu de vie commun il est démontré que l'incivilité grandit. Il ne sert à rien ensuite de sermonner dans un bulletin municipal les citoyens si l'on ne prend pas à corps les fondamentaux de vivre ensemble à savoir créer avec efficience lorsque cela est nécessaire un aménagement conviviale, intergénérationnel, économique...

Ne participons pas à l'individualisme grandissant de notre société. C'est en assurant aussi des lieux de vie et de plaisir d'y être que l'épanouissement, la considération, le respect prennent leur essor.

Erwan THOMAS et Yvan JOUNOT

Minorite.saintannoise@gmail.com

Erwan THOMAS et Yvan JOUNOT proposent
« Sainte-Anne D'Auray autrement »

Une vision globale et systémique pour donner aux saintannois ce dont ils sont dépourvus aujourd'hui. Le pôle multi-fonction au centre du système, à la croisée des flux de personnes :

- Commerces ?
- Hébergements ?
- Services ?
- Jeux ?
- Lieux de vie ?
- Animations ?
- Local associatif ?
- Relais Assistantes maternelles ?
- Maison des jeunes.
- Espace « personnes âgées »
-

Où sera le cœur de Sainte-Anne D'Auray si la commune poursuit ce projet ?

